

# APPEL À PROJETS de 5 millions d'euros pour économiser l'eau en agriculture

Dossier de la rédaction de H2o  
November 2016

À

L'appel à projets est ouvert aux agriculteurs qui bénéficient des mesures sur l'investissement en hydraulique agricole des programmes de développement ruraux (PDR) des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Doté de 5 millions d'euros, il cible les projets de modernisation des infrastructures hydrauliques et de mise en œuvre des technologies économes en eau. Le dépôt des dossiers aura lieu de novembre 2016 à fin 2017 uniquement dans le cadre des appels à projets des PDR. Les lauréats verront leurs projets financés jusqu'à 50 % par l'agence de l'eau.

Dans un contexte de changement climatique et de rareté de la ressource, des tensions peuvent apparaître en période de basses eaux pour concilier les besoins en eau des usagers et des milieux aquatiques. Afin de réduire la pression sur les cours d'eau et d'optimiser l'usage de l'eau en agriculture, la modernisation des réseaux d'irrigation est une priorité. L'agence de l'eau a ainsi inscrit dans son plan de bassin d'adaptation au changement climatique l'objectif phare de réduire de 20 % les prélèvements destinés à l'irrigation d'ici 2030. L'appel à projets va permettre de financer des projets tels que la conversion des réseaux gravitaires en réseau sous-pression ou basse pression, le passage au goutte-à-goutte ou l'achat de matériel de contrôle et de gestion fine de l'irrigation... Habituellement, l'agence de l'eau finance des opérations d'économie d'eau uniquement dans les territoires en déficit hydrique, représentant 40 % de son territoire. Avec cet appel à projets, elle pourra également financer des projets situés dans les zones non déficitaires en eau.

De 2013 à 2015, sur les territoires prioritaires, les 16 millions d'euros d'aide de l'agence de l'eau ont permis d'économiser 100 millions de mètres cubes, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 1,5 million d'habitants. Par exemple, en 2015, les irrigants du canal de Saint-Lions dans les Alpes de Haute-Provence ont abandonné le réseau d'irrigation gravitaire au profit de l'aspersion, économisant ainsi 466 000 m<sup>3</sup> d'eau/an. Et dans l'Hérault, la restauration du canal de Dournie dans les vallées de l'Illoivre et du Vernazobre, a généré une économie de 610 000 m<sup>3</sup>/an.

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse